



25107 RM



Agence de l'eau
Seine-Aval

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	2
2. BUT DE L'ETUDE	2
3. SECTEUR D'ETUDE	2
4. DEROULEMENT DE L'ETUDE	3
4.1. LOCALISATION DES POINTS DE MESURES	3
4.2. REPARTITION DE LA POPULATION	3
4.3. MESURES SUR RESEAU.....	4
<i>4.3.1. Mesures du débit en continu.....</i>	<i>4</i>
<i>4.3.2. Prises d'échantillons</i>	<i>4</i>
5. RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE MESURES	5
5.1. MESURES DES DEBITS INSTANTANES SUR REJETS EXTERIEURS	5
5.2. MESURE DES DEBITS EN CONTINU	5
5.3. CALCUL DES TAUX DE DILUTION	6
5.4. CALCUL SUR LES CHARGES	6
6. CARACTERISTIQUES DE CHAQUE POINT DE MESURES	7
7. SYNOPTIQUE RECAPITULATIF	7

1. INTRODUCTION

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement d'EPINAL - GOLBEY - CHANTRAINE souhaite réaliser des mesures de débits et de pollution sur ses réseaux d'assainissement afin de réaliser la vérification des objectifs fixés dans le contrat signé entre l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, le Département des Vosges et la Collectivité.

2. BUT DE L'ETUDE

Cette étude a pour but d'effectuer un bilan en terme de :

- 3** volumes : débits transités en différents points du réseau pendant **24** heures
- 3** charges polluantes : pollution collectée en différents points du réseau pendant 24 heures, sur le tronçon de collecteur longeant le ruisseau du GRANDRUPT qui a fait l'objet d'un rechemisage afin d'éliminer des intrusions d'eaux claires .

Ce tronçon de collecteur principal réhabilité s'étend sur 1730 mètres linéaires.

Dans le cadre de ce bilan, nous procéderons aux calculs des taux de dilution et de collecte en plusieurs points du réseau.

3. SECTEUR D'ETUDE

L'étude porte sur le fonctionnement du collecteur du GRANDRUPT qui traverse la commune de GOLBEY du sud au nord en longeant le ruisseau du GRANDRUPT en rive gauche.

Les effluents de la commune de CHANTRAINE sont collectés à l'amont du tronçon de réseau à étudier (point 1), l'aval se trouve à la côte 309, après la voie de chemin de fer (point 7).

Des antennes aboutissent dans ce réseau de collecte, elles sont prises en considération par des points intermédiaires (points 3,5 et 6).

4. DEROULEMENT DE L'ETUDE

4.1. Localisation des points de mesures

Sept points de mesures ont été définis en accord avec le Maître d'ouvrage et le Maître d'oeuvre après une visite de terrain. Ces points sont localisés comme suit :

- 3point 1** : installé sur le collecteur principal **O 300** situé à l'amont du ruisseau du GRANDRUPT et à l'aval de CHANTRAINE, en contrebas du parking du supermarché.
- 3point 2** : installé sur le collecteur principal **O 400** situé dans le lit du ruisseau et à 1000ml en aval du point 1
- 3point 3** : installé sur le collecteur **O 400** (antenne), en rive gauche du ruisseau, rue G. Sand, sur la chaussée.
- point 4** : installé sur le collecteur principal **O 500**, 1310 ml en aval du point 1, en rive droite du ruisseau
- 3point 5** : installé sur le dalot (antenne), rue du GRANDRUPT, sur la chaussée en rive gauche du ruisseau
- point 6** : installé sur le collecteur **O 300** (antenne), rue du Général Haxo sur la chaussée en rive gauche du ruisseau
- 3point 7** : sur le collecteur principal **O 600**, point aval du réseau à étudier

4.2. Répartition de la population

D'après la mairie la population collectée par chaque point de mesures est la suivante:

- point 1** : population de CHANTRAINE sur laquelle nous appliquons un taux de collecte de 80 % soit 2 275 habitants (INSEE 1990),
- 3point 2** : population identique au point 1 plus les rues des genêts, du vallon, des Aulnes et lotissement privé soit environ 165 personnes. La population est donc de 2 440 personnes,
- 3point 3** : rue G. Sand, 40 personnes,
- point 4** : population de 2 + 3, soit 2 480 personnes,
- 3point 5** : population partielle de GOLBEY, soit environ 3000 personnes,
- 3point 6** : population partielle rue du Général Haxo 200 personnes,
- point 7** : population 4 + 5 + 6 + rue Zola (400 personnes) soit 6 080 personnes.